



Contrôle de l'ASN à Dampierre en 2019

L'avis de l'ASN sur la sûreté, la radioprotection et l'environnement





Le contrôle de l'ASN en 2019

Inspections

24 inspections des installations de Dampierre (sur 37 jours de présence terrain) – ce qui est stable par rapport à l'exercice 2018 dont:

- Des inspections « de chantiers » (surveillance des chantiers en arrêt de réacteurs, plusieurs jours pour chaque période d'arrêts de réacteurs)
- Des inspection thématiques (Management de la sûreté, Environnement, Incendie, Equipements sous pression..., 1 journée)
- Une visite de surveillance du service d'inspection reconnu (SIR) par l'ASN
- Les écarts qui sont observés en inspection font l'objet de demandes d'actions correctives au travers des lettres de suites publiées sur le site de l'ASN (<https://www.asn.fr/>)

Parallèlement, 2 supervisions d'organismes habilités pour les ESP ont également été réalisées au sein des installations du CNPE.

A noter enfin l'inspection renforcée RP sur la plaque Centre - Val de Loire à laquelle ont participé 9 inspecteurs ASN et 2 agents IRSN sur Dampierre



Le contrôle de l'ASN en 2019

Instructions techniques

Autorisations

Une vingtaine de demandes d'autorisations accordées en application du code de l'environnement (chiffre stable par rapport à 2018)

Evènements significatifs

43 évènements significatifs sûreté déclarés en 2019, dont 4 de niveau 1 sur l'échelle INES 

5 évènements significatifs environnement déclarés en 2019 

14 évènements significatifs radioprotection déclarés en 2019 (contre 18 en 2018) 

Contrôle des arrêts de réacteurs

Contrôle des 3 arrêts de réacteurs (contrôle des activités, instructions des demandes d'autorisation de redémarrage, examen du bilan des essais de redémarrage) et de 2 arrêts fortuits dont un sur Dam4 (intervention lourde en salle des machine) et sur Dam1 (suite aléa sur diesel de tranche voie A) 





Analyse ASN des résultats 2019 du CNPE (sur la sûreté, l'environnement, la sécurité et la radioprotection)





Analyse ASN des résultats 2019 du CNPE

En matière de sûreté :

•Points positifs :

- bonne implication de la FIS et du service conduite dans les analyses menées sur les déclarations d'évènements significatifs
- gammes d'essais périodiques correctement renseignées

•Axes d'amélioration :

- des fragilités à éliminer dans la surveillance effectuée en salle de commande
- des progrès encore attendus dans la mise en œuvre des PFI.
- la gestion de la documentation de maintenance renseignée sur les chantiers doit progresser
- une attention particulière est attendue par l'ASN concernant la qualification aux conditions accidentelles de certains matériels de sûreté
- la rigueur à apporter aux contrôles considérés conformes par le CNPE
- le strict respect des programmes de maintenance notamment pour les circuits CPP/CSP

•Points de vigilance à souligner

La maîtrise du risque incendie et la surveillance des prestataires feront l'objet d'un suivi particulier en 2020 sur l'ensemble de la plaque Centre-Val de Loire

•Position par rapport à la moyenne parc :

Le site rejoint globalement l'appréciation générale portée sur EDF mais une appréciation qui s'est dégradée suite aux deux arrêts automatiques de fin d'année.



Analyse ASN des résultats 2019 du CNPE

Dans le domaine de l'environnement :

•Points positifs :

- respect des valeurs limites réglementaires pour les rejets liquides et gazeux sauf en sortie du déshuileur de site en ce qui concerne le paramètre hydrocarbures
- finalisation de l'installation des organes d'isolement dans le réseau EP du site pour assurer un confinement de substances dangereuses déversées accidentellement.

•Axes d'amélioration :

- attention au respect des dispositions autorisées par l'ASN dans des dossiers de modifications
- la gestion des déchets et des conditions d'entreposage doit progresser
- la gestion du confinement liquide peut encore s'améliorer
- une gestion proactive attendue des écarts susceptibles de remettre en cause l'étanchéité des rétentions doit
- un pilotage plus serré du suivi et du traitement de l'eau des aéro-réfrigérants contre la prolifération des légionnelles (réacteurs n°2 et 4).

•Position par rapport à la moyenne parc :

Le site est en retrait par rapport à l'appréciation générale portée sur EDF.



Analyse ASN des résultats 2019 du CNPE

Dans le domaine de la radioprotection :

• Point positif :

- dosimétrie collective sur les arrêts globalement respectée hors fortuits
- taux de déclenchement des portiques de détection de la radioactivité (dits C2) respectés sur les arrêts de type ASR mais pas sur les VP

• Axes d'amélioration :

- réduire le nombre d'évènements significatifs radioprotection (ESR) important tout en maintenant un bon niveau de détection
- progresser dans la maîtrise de la propreté radiologique et de la dispersion de la contamination
- une surveillance accrue de la qualité et de l'exactitude des contrôles de radioprotection
- améliorer la culture RP des intervenants
- veiller à l'adéquation entre les conditions d'accès en entrée des locaux avec l'état réel de la contamination du local

• Point à souligner :

- courant 2019, plusieurs écarts ont été constatés concernant les contrôles de radioprotection
- l'inspection renforcée en radioprotection qui a été réalisée en septembre 2019 a confirmé l'appréciation de l'ASN Orléans en matière de RP pour Dampierre
- une rigueur à renforcer rapidement en RP en 2020 pour que l'ASN ne fasse pas les mêmes constats

Position par rapport à la moyenne parc :

Le site est en retrait par rapport à l'appréciation générale portée sur EDF.



Perspectives annoncées pour l'année 2020

- Moins de réunions, plus d'inspections
- Plus de présence terrain
- Plus de vérification de la conformité (aux plans, aux dossiers transmis, aux travaux annoncés comme réalisés...)
- Une priorisation accrue des actions à mener
 - ⇒ Recentrer l'action de l'ASN pour mieux responsabiliser l'exploitant
- Des entretiens pour mieux comprendre les difficultés des intervenants
- Des recherches de fraude
- Un suivi particulier de la RP sur Dampierre (suivi et évaluation « ciblés » comme cela s'est fait sur Belleville)
 - ⇒ Mieux cerner les difficultés des intervenants pour optimiser l'action de l'ASN





Modalités de suivi du CNPE pendant la période de Covid19

- Maintien des échanges périodiques entre le CNPE et l'ASN sur les affaires courantes
- Réalisation de contrôles documentaires à distance dans le cadre du suivi de l'arrêt du réacteur n°4
- Réalisation d'une supervision à distance d'un organisme habilité en charge de gestes techniques sur des ESPN du réacteur n°4
- Réalisation d'inspections à distance sur des thématiques jugées à enjeux et pour lesquelles la crise sanitaire actuelle pourrait avoir un impact
- Réalisation d'une inspection in situ lors de la période de confinement portant sur les items identifiés comme potentiellement impactés par les dispositions COVID19
- Autre actualité liée au Covid: plusieurs arrêts ont été supprimés ou reportés, notamment celui de DAM1 qui fera l'objet de plusieurs arrêts pour économie de combustible jusqu'à sa VD4 mi 2020.

